



## **AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

### **Schéma de Cohérence Territoriale du Léon**

**(projet arrêté le 08-07-09 par délibération du Comité Syndical du Léon)**

Par arrêté du 22 octobre 2009, le Président du Syndicat Mixte du Léon a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de Schéma de Cohérence Territoriale arrêté en date du 8 juillet 2009.

A cet effet, le Président du Tribunal Administratif de Rennes a désigné en tant que commissaire enquêteur Monsieur LOAEC Robert, Ingénieur de la direction des constructions navales en retraite, demeurant 26 bld de l'Océan à LOCMARIA PLOUZANE (29280).

**L'enquête publique se déroulera du 16 novembre au 17 décembre 2009 inclus** dans les lieux suivants aux jours et horaires habituels d'ouverture des bureaux au public :

- Syndicat Mixte du Léon en mairie de Plouescat,
- Mairie de Cléder,
- Mairie de Landivisiau,
- Mairie de Sizun,
- Mairie de St Pol de Léon,
- Mairie de Roscoff,
- Mairie de Plouvorn.

Le dossier d'enquête publique du SCOT et les registres d'enquête y seront déposés pendant toute la durée de l'enquête. Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations éventuelles sur le registre d'enquête publique mis à disposition dans chacune des mairies susmentionnées.

Le dossier d'enquête publique du SCOT (sans le registre) sera également consultable dans les 26 autres mairies du territoire du Léon et le public de l'ensemble des communes pourra adresser ses observations, par écrit, durant toute la durée de l'enquête, à Monsieur le commissaire enquêteur, Syndicat Mixte du Léon, 6 rue de la Mairie, BP 39, 29430 PLOUESCAT.

Le commissaire enquêteur assurera des permanences pour recevoir les observations du public selon le calendrier suivant :

- Syndicat Mixte du Léon en mairie de Plouescat : le vendredi 20 novembre 2009 de 9h à 12h,
- Mairie de St Pol de Léon : le lundi 23 novembre 2009 de 9h à 12h,
- Mairie de Landivisiau : le vendredi 27 novembre 2009 de 9h à 12h,
- Mairie de Cléder : le lundi 30 novembre 2009 de 9h à 12h,
- Mairie de Plouvorn : le lundi 7 décembre de 9h à 12h.
- Mairie de Roscoff : le vendredi 11 décembre 2009 de 9h à 12h,
- Mairie de Sizun : le lundi 14 décembre de 9h à 12h,

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dans les lieux d'enquête cités ci-dessus ainsi qu'en sous-préfecture de Morlaix aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Cet avis est affiché au siège du Syndicat Mixte du Léon et des communautés de communes de la Baie du Kernic, du Pays Léonard et du Pays de Landivisiau, et dans les mairies des 33 communes membres du Syndicat Mixte du Léon.

Jean BERROU  
Président du Syndicat Mixte du Léon